

et de Rumelange, les mêmes branches et l'allemand, le français, le calcul, la tenue des livres, la coupe, le repassage et la cuisine pour celles de Dudelange et d'Esch. Le nombre des élèves était, dans l'ordre de l'énumération des localités, de 80, 61, 14, 41, 50. Les cours duraient partout pendant toute l'année, et les résultats ont été très satisfaisants.

4^e ARRONDISSEMENT : CANTONS DE DIEKIRCH, REDANGE ET VIANDEN.

1. Écoles gardiennes.

a) Écoles gardiennes publiques.

Elles étaient au nombre de 5, dirigées par 1 maîtresse laïque et par 4 maîtresses religieuses, dont 1 était diplômée et dont 2 possédaient le certificat d'aptitude pour l'ouvrage manuel. Celles-ci dirigeaient en hiver un ouvroir dans la même salle, tandis que les 3 autres écoles gardiennes fonctionnaient toute l'année. L'enseignement était gratuit, à l'exception d'Ettelbruck, où les parents solvables payaient 2, resp. 1,50, 1, ou 0,50 fr. par mois et par enfant.

Marche des écoles: 3 n^{os} 2 et 2 n^{os} 3.

Les autres renseignements sont fournis par le tableau qui suit:

Localités.	Élèves		Indemnités fixes.	Indemnités de logement.	Dépense totale.
	Garçons.	Filles.			
Diekirch ..	22	33	800	200	1000
id. ...	37	34	500	75	575
Ettelbruck.	40	33	700	130	830
Perlé	30	31	350	log.	350
Vianden...	28	30	350	log.	350
			2700	405	3105